



L'Écho de La Cordée

Décisions du C. A. du 2 septembre 2009

L'édito

Le 12 décembre aura lieu l'assemblée générale de notre association.

Cette manifestation est non seulement une obligation statutaire et légale, mais c'est pour nous un moment privilégié de rencontre avec vous, les adhérents de notre association. Nous espérons que vous viendrez nombreux et que vous ferez force propositions et d'initiatives. L'éloignement géographique, les obligations professionnelles et familiales, ne permettent pas à tous d'y participer directement; Cela ne doit pas vous empêcher d'apporter votre contribution, en nous contactant par mail ou par courrier. Nous nous engageons à vous communiquer dès qu'ils seront élaborés les documents préparatoires à cette assemblée générale.

Une manifestation qui réponde aux obligations statutaires et se veut conviviale demande un gros travail de préparation. Nous avons besoin d'aide pour préparer le repas et la salle dès la veille, et organiser l'assemblée le 12. Si vous avez la possibilité matérielle d'être présents et de nous aider, n'hésitez pas faites nous le savoir.

La salle Varet à St Chamas nous oblige à limiter le nombre de convives à 70 personnes pour le repas. Cela nécessite un retour rapide des inscriptions que nous vous adresserons ultérieurement.

Le président

Site Internet : la-cordee.fr

Contact :
association@la-cordee.fr

Adresse Postale :

Siège : Association La Cordée 34 montée des pénitents 13250 Saint-Chamas
secrétariat : Espace Solidarité, 10 place Barbusse à Miramas

Les membres du conseil d'administration se sont réunis le 2 septembre à Miramas. Les principales décisions sont :

- la participation à diverses manifestations :
- * Fête des associations à Miramas et St Chamas les 13 et 19 septembre
- * la fête des soupes à St Chamas le 17 octobre. La Cordée y présentera une soupe Indienne.
- * un weekend dans le Beaujolais pour une rencontre conviviale entre membres du conseil à la Toussaint
- * le 5 novembre une conférence au Club Alpin de Marseille
- * le 5 décembre participation au téléthon à Saint Chamas, avec un jeu à partir de questions relatives à la vie au Ladakh. Toutes les réponses sont sur les panneaux de l'exposition. Une soupe indienne sera proposée. Les recettes seront versées aux organisateurs du téléthon

-Le 12 décembre aura lieu l'assemblée générale de notre association à Saint Chamas, salle Varet. Elle sera organisée de la façon suivante :

- * à partir de 15h00 accueil des adhérents
- * de 15h30 à 17h00 L'assemblée générale statutaire
- * de 17h00 à 18h30 apéritif offert par la mutuelle Rhôn'Alpilles
- * à partir de 19h30 un repas ladakhi sera servi.

Il sera accompagné d'une animation et suivi du tirage d'une tombola.

La contribution au repas est fixée à 10 euros et la participation à la tombola à 2 euros.

Le 5 décembre Cordée participe au TELETHON à Saint Chamas. Rendez vous au stand de l'association



Les brevets de la Cordée :

Les membres du conseil d'administration adressent leurs remerciements à :

- Madame ASCENCIO Anne Marie de Miramas, qui fait don de la réalisation de deux mandalas
- monsieur JEANDONNET René, de la société EXPO GRAPH de VANVES (92) pour le don de six panneaux souples reprenant l'exposition réalisée précédemment par Jean Marie BREME.

Les membres du conseil adressent leurs sincères condoléances à Erix N'GUYEN, qui vient de perdre sa sœur Ils lui témoignent leur amitié en ses moments douloureux.